

**Conditions d'inscription et d'annulation
à la {Retraite} WAKE UP à Saint-Martin-des-Londres du 29 juin au 2 juillet 2017.**

Inscription

Notre exigence de qualité nous conduit à fixer pour chaque stage un minimum et un maximum de participants. Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée des règlements. Elles sont closes dès que le nombre maximum est atteint. □

Les frais d'inscription se constituent de :

- l'acompte et le solde à régler à O Coaching Inc.
- la pension complète à régler directement auprès de notre prestataire Le Hameau de l'Etoile.

Ces conditions d'inscription et d'annulation ne concernent que les prestations réglées à O Coaching Inc.

Les frais d'inscription sont à régler avant la date de début du stage, soit en une fois, soit selon l'échéancier convenu.

L'acompte de 200 euros est à payer via PayPal sur la page :
<http://www.christinelewicki.com/retraite-wake-up-montpellier/>

Le participant devra ensuite régler le solde du paiement dans un délai de 15 jours par chèque ou virement (1290 euros) ou PayPal (1350 euros pour inclure les frais)

Au-delà des 15 jours, la place ne sera plus réservée en priorité et l'acompte ne sera pas remboursable.

Cette retraite prévoit un maximum de 25 participants. Une liste d'attente peut être mise en place pour les personnes qui le souhaitent, au cas où des désistements surviendraient.

Un mail de confirmation est envoyé à réception de l'acompte, puis à réception du solde.

Le règlement des frais d'inscription valide l'inscription. Néanmoins il est indispensable que le participant remplisse le formulaire de renseignements qui est envoyé à réception du solde du paiement pour que nous ayons tous les éléments nécessaires à la bonne préparation de la retraite.

Annulation

L'annulation d'une inscription modifie la composition du groupe, ce qui peut entraîner des conséquences négatives sur le déroulement d'un stage, voire nous conduire à le supprimer. □

A compter de votre règlement d'inscription vous disposez d'un délai de rétractation de 7 jours. En cas d'inscription dans les 7 jours précédant le 1er jour du stage, le droit de rétractation ne pourra s'exercer et tout désistement ne pourra donner lieu au remboursement des sommes versées.

Passé ce délai, une annulation engendrera une retenue sur les frais versés, selon les modalités qui suivent.

Christine Lewicki – O Coaching inc – www.christinelewicki.com – contact@christinelewicki.com

Pour une annulation intervenant plus de deux mois avant l'évènement, la somme versée sera remboursée à l'exception de l'acompte.

Pour une annulation qui interviendrait entre deux mois et 15 jours avant l'évènement, compte tenu des engagements pris avec les prestataires, la somme versée sera remboursée à l'exception de l'acompte + 50% du solde.

Pour une annulation qui interviendrait 15 jours avant l'évènement, aucun remboursement ne sera envisageable.

O Coaching se réserve le droit d'annuler ou de reporter le stage avant la date prévue et dans un délai raisonnable si le nombre de participants est insuffisant pour le bon déroulement de la formation. □ Le cas échéant, les inscrits pourront maintenir leur inscription, la reporter sur une autre session ou demander un remboursement, qui sera alors total.

Tout stage, formation ou retraite commencé est dû en entier. □

Tarif

Les frais de participation, ainsi que le détail de ce qu'ils comprennent et ce qu'ils ne comprennent pas sont indiqués sur le descriptif de la session.

O Coaching n'étant pas assujettie à la TVA, nos tarifs sont nets de toutes taxes, en France.